

**Direction administrative et financière**

Privas, le 27 août 2020

N. Réf. : PB/LM/LM/2020-06-114

Votre interlocuteur : Lionel MARIANI, directeur administratif et financier  
Tél. : 04 75 20 28 40 – Fax : 04 75 20 28 45  
Courriel : lionel.mariani@ardechemusiqueetdanse.fr

A l'attention des Maires/Présidents des collectivités adhérentes au Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse membre du collège électoral Nord

**OBJET : IMPORTANT – ELECTION DU SYNDICAT MIXTE  
CONVOCATION AU COLLEGE ELECTORAL DU TERRITOIRE NORD**

Mesdames, Messieurs, Cher.e.s Collègues,

Comme vous le savez, faisant suite à notre précédent courrier daté du 29 juin dernier, votre collectivité désigne des représentants devant siéger au sein d'un « collège électoral ». Ce collège électoral devra élire à son tour, parmi les représentants présents, les 3 titulaires et 3 suppléants qui siégeront ensuite au « comité syndical » du syndicat mixte. Le comité syndical constitue l'assemblée délibérante du syndicat mixte (à l'image d'un conseil municipal ou communautaire).

Par la présente je convoque donc le(s) représentant(s) désigné(s) de votre collectivité afin de participer à la réunion du **collège électoral du territoire Nord du syndicat mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse** :

**le mardi 15 septembre 2020 à 18h30 à la Salle des fête de Satillieu,  
Route de Saint-Félicien, 07290 Satillieu.**

Restant à votre disposition et dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Cher.e.s Collègues, l'expression de ma considération distinguée.

**IMPORTANT** : Pour les collectivités n'ayant pas encore désigné leur(s) représentant(s) au collège électoral, il est désormais urgent de le faire par délibération (modèle téléchargeable sur [ardechemusiqueetdanse.fr](http://ardechemusiqueetdanse.fr) rubrique « Comité syndical et statuts »).

Pour rappel :

- Pour les communes : 1 représentant
- Pour les EPCI :
  - 2 représentants pour Syravall,
  - 5 représentants pour la CAPCA,
  - 1 pour la CC Entre Bièvre et Rhône).

Le Président,  
Paul BARBARY.

